Mesdames et Messieurs, la résistance aux antimicrobiens, dite l'antibiorésistance, est souvent considérée comme "une pandémie silencieuse". L'antibiorésistance a pourtant de lourdes conséquences dans tous les pays en termes d'impasses thérapeutiques, de hausses du taux de mortalité et de pertes économiques. Ce sujet est aujourd'hui au cœur des préoccupations tant dans le domaine de la santé humaine, que pour la santé animale et pour la santé des écosystèmes. La lutte contre cette résistance relève ainsi d'une approche "Une seule santé". L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation mondiale de la santé forment une alliance tripartite depuis 2010 pour conjuguer leurs efforts dans la lutte contre ce fléau. Si nous n'agissons pas immédiatement et de manière coordonnée à l'échelle mondiale, nous nous dirigerons vers une ère postantibiotique où des infections courantes pourraient être à nouveau meurtrières. Utiliser les antibiotiques "comme il faut et quand il le faut" permet de préserver leur efficacité: c'est le mot d'ordre de la campagne de communication que mon ministère vient de lancer à l'occasion de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens et la Journée européenne d'information sur les antibiotiques. La surveillance de l'antibiorésistance, sur nos animaux sains, malades, mais aussi dans les aliments d'origine animale, est primordiale pour détecter les émergences, guider le bon usage des antibiotiques et ainsi réduire la résistance des microorganismes. Le renforcement des mesures de prévention dans les élevages est également indispensable pour réduire le risque d'apparition de maladies et leur propagation. S'assurer de la disponibilité des médicaments antimicrobiens et ainsi conserver l'arsenal thérapeutique pour nos animaux est également un axe fort de notre action. Depuis dix ans avec le lancement du plan Ecoantibio par le ministère chargé de l'Agriculture, d'importants efforts ont été réalisés par l'ensemble des acteurs impliqués dans la santé animale, notamment les vétérinaires, les éleveurs et les propriétaires d'animaux de compagnie, mais aussi toute la communauté scientifique et académique. Et je tiens à les remercier. D'ores et déjà, le succès est au rendez vous : en dix ans, nous avons réussi à diminuer de 47 % l'exposition de nos animaux aux antibiotiques. Elle a même diminué pour toutes les espèces productrices de denrées alimentaires - 23 % pour les bovins, - 58,5 % pour les porcs, -67,9 % pour les volailles, -44,7 % pour les lapins. La baisse de l'exposition est encore plus marquée pour les antibiotiques d'importance critique grâce à l'engagement des vétérinaires, des éleveurs et des services du ministère de l'Agriculture. Leur utilisation est passée de 8% de l'ensemble des antibiotiques utilisés en 2011, à 1% en 2017. Depuis 2017, cette proportion est restée stable autour de 1%. Ces excellents résultats ont été obtenus grâce aux efforts de tous. Et je tiens à saluer plus particulièrement les éleveurs et les vétérinaires qui constituent un couple d'acteurs en première ligne dans cette lutte quotidienne. Il nous faut maintenir cette mobilisation et poursuivre ses efforts ! C'est en vue de ces objectifs que nous travaillons à l'élaboration d'un nouveau plan ecoantibio. L'Union européenne est moteur dans ce domaine : elle a interdit l'usage d'antibiotiques, facteurs de croissance chez les animaux d'élevage dès 2006 pour toutes les productions animales européennes. Face au défi mondial de l'antibiorésistance, elle a étendu cette interdiction au travers du règlement 20/9/6 du 28 janvier 2022. Dans l'attente de la mise en œuvre des textes nécessaires à sa mise en œuvre, la France a pris un arrêté dès février 2022 pour interdire toute importation et mise sur le marché de viande et de produits à base de viande issue d'animaux ayant reçu des antibiotiques facteurs de croissance. La Présidence française de l'Union européenne, au 1er semestre de cette année, a été l'occasion de renforcer la sensibilisation des États membres sur cet enjeu. Une conférence a été organisée par le ministère en mars 2022. Elle a réuni des organisations internationales et européennes ainsi que les agences sanitaires concernées. La conférence a permis d'alimenter les réflexions menées par la Commission européenne dans une approche One Health, une seule santé, pour une nouvelle action coordonnée de l'Union européenne sur l'antibiorésistance. Ce combat, mené par la France contre l'antibiorésistance est donc également porté à l'extérieur de nos frontières. Ensemble, continuer à préserver ce bien public est précieux pour la santé de tous.